ASLR Badminton Protocole de reprise de la pratique sportive

2 juin 2020

Le présent protocole a pour but de permettre la reprise des activités sportives de la section badminton de l'ASL Robertsau dans les meilleures conditions possibles de santé de sécurité en cette période de pandémie Covid-19. Il prend en compte l'ensemble des préconisations du gouvernement, dont le ministère des sports, et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Ce protocole a vocation à être adapté en fonction de l'évolution des conditions sanitaires nationales et locales.

Installations

Utilisation exclusive de la salle permanente de badminton. Salle à l'usage exclusif du badminton comportant 5 terrains. Poteaux ancrés dans le sol, ne nécessitant aucune manipulation d'installation et de désinstallation.

Espacement minimum entre les terrains de 2,5 m, permettant le respect des gestes barrières Capacité maximale 10 personnes



Accès

Le complexe sportif de la Robertsau comporte quatre bâtiments (salle Karabatic, piscine, bâtiment principal et salle permanente de badminton). Pour limiter au maximum les croisements de personnes, l'accès à la salle permanente de badminton se fera par le portail situé à l'arrière du bâtiment principal permettant un accès direct à la salle, sans passer par le bâtiment principal.





Créneaux horaires et réservation

L'accès est exclusivement réservé aux joueurs licenciés à l'ASLR Badminton, à jour de leur cotisation Les créneaux horaires d'ouverture de la salle sont :

Adultes:

Du lundi au vendredi inclus, 19h-19h45, 20h-20h45 et 21h-21h45 Le dimanche 10h-10h45, 11h-11h45 et 12h-12h45 La réservation préalable est obligatoire, elle se fera via un planning de réservation.

Jeunes:

Du lundi au vendredi inclus, 16h-16h45, 17h-17h45 et 18h-18h45, pour les jeunes, 8 par créneau, avec un encadrement assuré par Alexandre NEU, DEJEPS. Le planning sera assuré par Alexandre NEU, les joueurs déclarant par avance leur disponibilité auprès de l'entraineur qui s'assure de la répartition sur les créneaux

Gestes barrières et adaptation de la pratique

- Référent Covid-19 de la section : Thibaut MENSION, président de la section
- En toutes circonstances, la règle de distanciation minimum de 2 mètres entre personnes doit être respectée
- Accès à la salle exclusivement réservée aux joueurs, accompagnateurs interdits
- Les joueuses et les joueurs doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire (ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée...)
- 10 personnes maximum dans la salle
- Du produit désinfectant sera à disposition dans la salle pour le nettoyage éventuel du matériel collectif
- Les joueurs apportent leur propre gel hydro-alcoolique et assurent l'entretien de leur équipement (les pratiquants peuvent prévoir des gants s'ils le souhaitent pour protéger leurs mains des produits détergents-désinfectants)
- Les vestiaires ne seront pas accessibles. Les joueurs arrivent et repartent en tenue.
- Reprise de la pratique exclusivement en simple, double interdits
- Le changement de côté est interdit
- Il est demandé d'utiliser des volants marqués avec un signe distinctif à l'arrière ou sur le côté du bouchon pour chaque joueur





- Chaque joueur servira uniquement avec son volant marqué. Un joueur ne doit en aucun cas toucher un volant marqué de son partenaire avec ses mains
- Les joueurs ne doivent pas se toucher le visage avec la main pendant le jeu



- Les joueurs doivent déposer leur serviette exclusivement dans leur sac
- Les joueurs ne doivent pas toucher le filet. S'il a été touché accidentellement, celui-ci devra être désinfecté après le jeu
- La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer afin que les règles de distanciation habituelles soient respectées
- Après le jeu, les joueurs doivent se laver les mains après avoir nettoyé le matériel

Protocole FFBaD

Dans l'attente de l'édition par la FFBaD d'un protocole de reprise pour la pratique en intérieur, le guide de reprise d'activité pour la pratique extérieur s'applique, sauf pour la mention « uniquement en plein air »



Le Badminton et le Para-badminton, en pratique «loisir», sont possibles à partir du lundi 11 mai à certaines conditions. La pratique ne peut se faire qu'en extérieur et uniquement en simple. La FFBaD vous accompagne dans cette reprise de badminton en plein air avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.











Respect des règles de distanciation sociale de 2 mètres minimum en toutes circonstances.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec son propre natériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique) et en teque



Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique

SUR LE TERRAIN



Utilisation uniquement de ses propres volants précishiement marquée



Pas de serrage de mains avant ou anrès la partie



Pratique uniquement du simpl Double interdit.



Ne pas changer de côté

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES BADMINTON



(serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.



Henvoyer le volant, quand ce n'es pas le sien, uniquement avec l'aid de la raquette. Ne pas le toucher.



Les rassemblements, parce qu'ils peuvent être sources de propagation du virus, sont limités à 10 personnes.

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

www.ffbad.org



